

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2019**

**Délibération**  
n° 2019.10.107.B

**Politique cyclable :  
appel à projets "vélos  
et territoires" -  
convention Ademe**

**LE DIX OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 octobre 2019**

**Secrétaire de séance** : Jeanne FILLOUX

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS

**Ont donné pouvoir** :

Guy ETIENNE à André BONICHON

**Excusé(s)** :

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 OCTOBRE 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.10.107.B**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

**POLITIQUE CYCLABLE : APPEL A PROJETS "VELOS ET TERRITOIRES" - CONVENTION ADEME**

Dans le cadre de sa politique de mobilité durable, GrandAngoulême porte une volonté forte de développer l'usage du vélo sur son territoire. Afin de renforcer ses actions et d'accélérer la mise en œuvre du schéma cyclable d'agglomération adopté en 2016, la communauté d'agglomération s'est portée candidate en décembre 2018 à l'appel à projets « Vélo et Territoires » opéré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans le cadre du Plan vélo national.

Le contenu de l'appel à projets a été présenté au groupe de travail mobilité du 20 novembre 2018 qui a donné un avis favorable aux différentes actions proposées dans ce cadre.

GrandAngoulême est lauréat de cet appel à projets et peut donc, à ce titre, et conformément au dossier de candidature déposé, bénéficier de financement pour :

- des actions à mettre en place dans la continuité de la politique cyclable déjà engagée par l'agglomération (schéma cyclable de 2016) déclinées selon 3 axes
  - axe 1 : la réalisation d'études, dont l'extension du schéma cyclable sur les 38 communes ;
  - axe 2 : le développement de nouveaux services, dont le renforcement du service de location de vélos
  - axe 3 : des actions de sensibilisation et de communication.

La participation de l'ADEME s'effectue à hauteur de 50% avec une assiette éligible plafonnée à 100 000 € sur chaque axe.

- un poste de chargé(e) de mission vélo/mobilités actives accompagnant la mise en œuvre de ces actions. Ce(tte) technicien(ne) pourrait assurer les missions suivantes :
  - mettre en œuvre et assurer le suivi des actions de la politique cyclable de GrandAngoulême : suivi des études, des aménagements cyclables, des dispositifs de stationnement, des services, connaissance des pratiques...
  - impulser et animer une dynamique locale autour du vélo : animation d'un réseau d'acteurs facilitant l'émergence de projets locaux, partage de référentiels, supports d'information, animations de sensibilisation,...

La participation de l'ADEME s'effectue à hauteur de 24 000 € /an sur 3 ans à compter de la signature de la convention avec l'ADEME, avec l'obligation d'un recrutement contractuel.

Pour bénéficier de ces financements, GrandAngoulême doit signer deux conventions avec l'ADEME :

- une convention pour le financement des actions des axes 1 et 2, pour un financement à hauteur de 99 000 €, pour des actions réalisées avant le 31 juillet 2021 ;
- une convention pour le financement du poste de chargé de mission et des actions de sensibilisation/communication sur une durée de 3 ans : le financement s'élève à 72 000 € pour le poste et 30 000 € pour les actions de communication.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 26 septembre 2019,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables notamment auprès de l'ADEME pour le financement des actions et du poste de chargé de mission, mis en place dans le cadre de l'appel à projets « Vélo et Territoires »;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les deux conventions de financements à intervenir avec l'ADEME ainsi que tous documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>17 octobre 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>17 octobre 2019</b>